

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Ce mois-ci, rencontre avec...

Marc-Etienne LANSADE,
Vice-président en charge de l'aménagement et de l'entretien
des cours d'eau

« Nous nous efforçons d'avancer »

L'Édito

Le patrimoine naturel de notre territoire est riche.

Une richesse due, notamment, à la présence des quatre fleuves côtiers qui traversent le Golfe de Saint-Tropez : la Giscle, le Préconil, le Béliou et le Bourrian.

Autant de kilomètres de cours d'eau - 130 pour être précis - que gèrent sept agents de la Communauté de communes.

Une richesse aquatique bénéfique mais qui aussi, parfois, est soumise aux phénomènes pluvieux sévères affectant le massif des Maures.

Les risques de débordement de ces cours d'eau sont alors importants.

La signature du Contrat de Rivière 2015-2020 de la Giscle et fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez permet, ainsi, de répondre un peu plus encore aux enjeux que sont la lutte contre les inondations, l'amélioration de la qualité des eaux ou encore la préservation des milieux naturels...

La Communauté de communes poursuit sans relâche ses actions préventives et opérationnelles visant à réduire les conséquences des inondations sur les biens et les personnes.

C'est même une priorité.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur



(De gauche à droite)
Benjamin Van Lunsen,
responsable du service Cours d'eau,
Patricia PENCHENAT,
conseillère municipale à Cogolin,
et Marc-Etienne LANSADE,
Vice-président en charge de
l'aménagement et de l'entretien
des cours d'eau
et maire de Cogolin

Pouvez-vous nous présenter la compétence et l'essentiel de vos actions ?

L'objectif principal de la compétence Cours d'eau est de limiter les conséquences négatives des crues, notamment sur l'économie du territoire et les zones habitées. En tant que Vice-président, j'essaie donc de défendre l'intérêt général et Benjamin Van Lunsen, responsable de service, gère tout le volet technique de l'impact des inondations. Même s'il reste compliqué d'obtenir les résultats escomptés, la technologie actuelle permet d'envisager ces conséquences de manière bien plus fiable qu'autrefois et principalement sur les communes de Cogolin, Grimaud, Sainte-Maxime et Gassin, ces communes les plus touchées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Certes, je ne suis pas un « enfant du pays » puisqu'installé dans le Var depuis trois ans seulement mais cet œil neuf peut être considéré comme une qualité. Je rappelle que mon but premier est, en termes de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, de faire respecter la loi.

Quel est le plus gros chantier sur lequel vous travaillez ?

Il n'y en a pas qu'un ! En 2016, le service continue de travailler sur de nombreuses actions différentes et complémentaires. Citons, pour commencer, les travaux annuels de restauration de berges sur 36 km de cours d'eau du territoire : entretien de la végétation, des plantations ou encore l'enlèvement des déchets font partie du programme. Il y a aussi les travaux de curage du Couloubrier pour un volume d'environ 1000 m³, destinés à débarrasser la rivière des gravats abandonnés par les particuliers. Ou encore la poursuite de l'installation de 6 stations de mesures, qui permettent de suivre les hauteurs d'eau et d'améliorer les connaissances sur le mouvement des crues. Côté diagnostics et études, les digues situées sur l'espace communautaire sont passées au peigne fin, au même titre que les fleuves Préconil, Giscle et Bourrian afin de définir les travaux de réduction des inondations et de restauration des milieux.

En parallèle, la Communauté de communes accompagne les 12 communes, individuellement, dans la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRiM) et, pour certaines, dans la mise en place d'un système performant d'alerte par appel en masse.

Sans oublier les ateliers proposés aux viticulteurs sur les communes de Cogolin, Grimaud, la Mole, Le Plan-de-la-Tour et Sainte-Maxime pour limiter l'érosion des vignes.



1

Berge dans la zone des Moulins à Sainte-Maxime

1. avant les travaux qui ont suivi la crue de 2014

2. après les travaux

2

Les temps forts depuis 2015:

- Installation de 6 stations de mesures des hauteurs d'eau en temps réel,
- Définition du schéma d'aménagement global du fleuve Préconil et du fleuve Giscle
- Recensement des enjeux situés en zone inondable,
- Restauration de la ripisylve sur tous les bassins,
- Restauration de berges suite à la crue du 27 novembre 2014 et des ruisseaux de la baie de Pampelonne,
- Mise en ligne de la plateforme internet spécifique à la gestion des milieux aquatiques dans le Golfe...

Pour en savoir plus :

 **Nos Cours d'eau**

Plateforme Nos Cours d'eau :

www.cc-golfedesainttropez.fr/noscoursdeau

La nature des travaux réalisés a-t-elle évolué depuis 2013?

Le service a effectué un certain nombre de travaux de réparations suite aux crues de la Giscle, de la Môle et du Préconil survenues entre décembre 2012 et novembre 2014, visant à protéger les réseaux publics et les voiries du territoire.

Le Préconil a retenu et continue de retenir toute notre attention du côté de Sainte-Maxime : les enjeux humains, économiques et écologiques étant bien évidemment prégnants !

Enfin, la concertation et la sensibilisation ont pris beaucoup de poids ces derniers mois. Pour résumer nos actions de ces dernières années, il n'est pas exagéré de dire que nous nous efforçons d'effacer nos retards et d'avancer.

Dites-nous en plus sur la sensibilisation...

En plus de la sensibilisation classique - brochures, plateforme internet, conseils promulgués via les agents - une convention avec l'éducation nationale va prochainement être formalisée. L'objectif est de permettre de mener des actions éducatives à l'échelle du Golfe et auprès d'une quinzaine de classes de 3e cycle, du CM2 à la 6e dès la rentrée 2017.

Le développement durable dans le domaine de l'eau, le fonctionnement des rivières et leurs caractéristiques locales, mais aussi, bien sûr, les risques liés aux inondations auront le premier rôle.



Pluie et Inondation : La préfecture livre ses conseils !

 <p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	 <p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	 <p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,</p>
<p>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Phénomènes localement dangereux ● Phénomènes dangereux et étendus ● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle 	<p>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de recharge, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.</p>	<p>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</p> <p>Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police</p>	

Campagne d'affichage relayée depuis le début du mois d'octobre par la Communauté de communes et les 12 communes membres

Contrat de rivière 2015 - 2020 : où en est-on ?

Depuis l'an dernier, via le Contrat de Rivière, les missions portées par la collectivité se sont donc étoffées sur les cours d'eau et orientent un peu plus encore les actions du service.

Il faut savoir que la gestion de ce contrat est destinée à l'ensemble des acteurs du territoire, riverains et habitants compris. Il comporte 68 actions et se compose de deux phases.

La phase initiale couvre la période 2015-2017.

Sur les 34 actions en Maitrise d'ouvrage de la Communauté de communes pour la phase 1, 21 actions ont été achevées et 7 actions démarrées.

Rendez-vous est pris dans un an pour un premier bilan !



La signature du Contrat de Rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez a eu lieu le 27 octobre 2015 à Gassin